



BALLON SUR GLACE
BROOMBALL
CANADA

Championnats nationaux mixtes – Critères (révision mars 2024)

- Chaque province/territoire doit se conformer aux critères établis par la Fédération canadienne de ballon sur glace.
- Un joueur doit être inscrit dans sa propre province/territoire.
- Les joueurs juvéniles sont autorisés à jouer dans la division Mixte. Ils doivent avoir au moins 18 ans **avant le début de l'événement pour être éligibles.**
- Les joueurs qui sont enregistrés comme Élite dans leur propre province/territoire sont considérés comme ayant le statut Élite. Les équipes peuvent compter un maximum de 3 joueurs Elite masculin (il n'y a pas de maximum sur le nombre de femmes Elite).
- Les joueurs ne peuvent pas participer à 2 catégories dans le même championnat national au cours de la même saison de jeu.
- Les équipes de remplacement basées sur la géographie, ainsi que l'équipe hôte sont éligibles pour jouer, en plus des champions en titre.
- Il doit y avoir un minimum de 3 provinces/territoires présents avec un minimum de 4 équipes participantes. Cela inclurait **l'équipe** hôte.